

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2014

LARIBOISIÈRE/FERNAND WIDAL remise en cause du projet

L'engagement de campagne de la liste conduite par Rémi Féraud en mars 2014 était : « Soutenir le projet du nouvel hôpital Lariboisière porté par l'AP-HP : un nouveau bâtiment sur le site de Lariboisière permettra de réorganiser et regrouper toutes les activités de Fernand Widal sur un même site pour une offre hospitalière moderne et adaptée aux besoins du Nord-Est parisien. »

Ce projet avait été présenté le 5 décembre 2010, lors d'une réunion publique à l'école Louis Blanc en présence d'Anne Hidalgo, de Rémi Féraud et de l'ancienne directrice de l'AP-HP. Aujourd'hui, l'AP-HP envisage de renoncer au transfert de deux unités essentielles : celle de « soins de longue durée » pour les personnes âgées et celle des « soins de suite et de réadaptation ». Et ce, uniquement pour des raisons financières : l'AP-HP souhaite vendre les terrains libérés à Lariboisière et réaliser ainsi une opération juteuse. Une telle remise en cause tourne le dos à la priorité de développer l'accueil des personnes âgées dépendantes dans des structures de proximité. La suppression de « soins de suite et de réadaptation » entraînerait le transfert des patients dans d'autres sites éloignés, moins accessibles pour les conjoints âgés et pour les familles.

Ces décisions sont évidemment inacceptables pour les élus communistes. Un vœu demandant à l'AP-HP de respecter ses engagements a été adopté lors du Conseil d'arrondissement du 6 octobre, malgré l'abstention des élus socialistes et le mutisme de la droite.

Ce même vœu, qui demandait à la maire de Paris, Anne Hidalgo, présidente du Conseil de surveillance de l'AP-HP, de se positionner contre un tel revirement, a été rejeté lors du Conseil de Paris du lundi 20 octobre. Les élus socialistes ont voté contre et ceux d'EELV n'ont pas pris part au vote. La droite s'est divisée, l'UMP s'abstenait tandis que le groupe UDI votait pour. Pour autant, rien n'est bouclé aujourd'hui. Comme le notent les élus communistes du 10^e dans un communiqué : « Les élus parisiens ne sont pas démunis. Ils ont leur part de responsabilité. Aucune cession immobilière des terrains de l'AP-HP ne peut intervenir sans modification du Plan local d'urbanisme (PLU) ».

Or, les Parisiens ont actuellement la possibilité de s'exprimer sur la modification du PLU qui interviendra en 2015. Nous appelons tous ceux qui souhaitent que l'offre de soins à Paris soit déterminée en fonction des besoins des Parisiens, et non pour répondre à des objectifs de spéculation foncière, à s'exprimer dans ce débat sur le site www.imaginons.paris.



une partie des terrains de l'hôpital Lariboisière seraient vendus par l'AP-HP pour une opération spéculative, au détriment de l'offre de soins

MOBILISATION NATIONALE contre l'austérité

Les politiques d'austérité menées par la droite, puis par le nouveau gouvernement depuis 2012, loin de s'attaquer aux causes réelles de la crise, creusent à la fois les inégalités et les déficits dans le pays. Dans son immense majorité, le peuple rejette cette politique imposée sans débat et avec autoritarisme. Cette situation crée une grave crise politique dont la droite et l'extrême-droite, porteuses de graves projets de régression, tentent de tirer profit.

Il est temps d'arrêter cet engrenage. Il faut dire non à la loi de finances 2015 présentée par Manuel Valls qui, pour satisfaire les cadeaux faits au CAC 40 dans le cadre du Pacte de responsabilité, coupe massivement dans les dépenses publiques. Elle se traduirait par le recul des services publics et de ses missions, un étranglement financier des collectivités locales et de leur capacité d'investir. Il faut aussi empêcher les reculs budgétaires de la protection sociale qui remettent en cause les acquis pour la santé, la retraite, la famille, les chômeurs.

À Paris, le groupe PCF/FdG a déjà engagé la bataille contre les restrictions budgétaires (voir page 3) et fait des propositions pour augmenter les recettes de la ville.

Mettre un coup d'arrêt aux politiques en cours et imposer d'autres choix, cela ne peut se faire sans la mobilisation des salariés, sans l'intervention citoyenne :

- pour dire non au budget d'austérité du gouvernement VALLS et appeler à ce qu'il soit rejeté !
- pour dire non aux exigences du Medef !
- pour rassembler et construire une alternative à la politique actuelle !

Tel est le sens de la manifestation du samedi 15 novembre, place Denfert-Rochereau et de l'assemblée citoyenne du 10^e, le 25 novembre.

Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10

la grande braderie

Pour réduire la dette, le gouvernement persiste à refuser de toucher aux cadeaux faits aux patrons et de mener la lutte contre l'évasion fiscale. Il préfère vendre les bijoux de famille, à savoir les participations publiques dans de grandes entreprises, quitte à se priver définitivement des dividendes que ces participations procurent à l'État. Le 30 septembre dernier, il a annoncé la vente pour 4 milliards d'euros de ses participations dans de grandes entreprises.

Ainsi, la Française des jeux détenue à 72% par l'État, et dont le chiffre d'affaires a été multiplié par 2 depuis 2000, est visée. Le gouvernement envisage de vendre 20% des parts détenues par l'État. Rentabilité assurée pour les affairistes ! Discrètement, la Banque publique d'investissement vient de céder 1,9% du capital

d'Orange, une opération qui devrait rapporter 600 millions d'euros. Une autre privatisation est à l'étude : elle concerne le plus grand marché du monde de produits frais, à savoir Rungis. L'État se prépare à céder au privé les 33,34% des parts qu'il détient au sein de la Semmaris.

Rappelons qu'en 2013, plusieurs cessions sont déjà intervenues: vente de 3,1% du capital de l'équipementier aéronautique Safran, puis de 3,7% du capital d'EADS et de 9,5% d'Aéroports de Paris. Début 2014, nouvelle cession de 0,9% du capital d'Airbus Group (ex EADS), puis de 3,1% du capital de GDF Suez.

Un tel bradage, c'est la confirmation d'un renoncement à une politique de redressement productif.

les Kurdes ont besoin du soutien de la France

Les Kurdes s'opposent depuis plusieurs semaines, avec un courage qui force l'admiration, aux bandes de djihadistes qui veulent prendre Kobané, pour étendre leur sinistre pouvoir fait de massacres, de viols, de terreur.

Les forces internationales rangées derrière l'Otan et les États-Unis, si prompts à prétendre défendre les valeurs d'humanisme, leur refusent pourtant les armes dont ils ont besoin pour sauver Kobané et empêcher qu'un front djihadiste se constitue à la frontière turque.

La Turquie, membre de l'Otan, après avoir soutenu et armé les djihadistes, empêche aujourd'hui les Kurdes de Turquie de renforcer la résistance kurde syrienne et Paris soutien le projet de « zone tampon » qui ne fait que renforcer les djihadistes.

Le PCF demande que la France replace l'ONU au cœur d'une conférence internationale réunissant toutes les parties y compris le PKK (parti des Kurdes de Turquie), organisation qui doit être sortie de la liste des organisations terroristes, pour



présent à proximité de la frontière syrienne Pierre Laurent, secrétaire national du PCF a soutenu la demande de création d'un corridor pour apporter de l'aide aux combattants kurdes de Kobané

trouver les voies diplomatiques du règlement de ce conflit et émettre des sanctions contre les pays qui ont soutenu et armé les djihadistes. Siégeant au Conseil de sécurité, la France a le pouvoir et le devoir de porter les valeurs de l'universalisme, du droit des peuples et de la Paix.

la salle de consommation du bd La Chapelle, c'est pour bientôt ?

Le 15 octobre dernier, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a présenté en Conseil des ministres son projet de loi santé, dont l'article 8 officialise l'expérimentation des salles de consommation à moindre risque en France. Si ce projet de loi comporte de nombreux points négatifs, à commencer par le refus de rompre avec la loi HPST, les communistes ne peuvent que soutenir cet article.

le site PCF 10



Un nouveau site de la section PCF du 10ème : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications À Paris 10,

les comptes rendus des conseils d'arrondissement www.pcfparis10.fr

Rappelons-le, les salles de consommation à moindre risque ont déjà prouvé leur utilité et leur efficacité en matière de santé publique mais également de réduction des nuisances publiques chez bon nombre de nos voisins (90 salles existent déjà dans 8 pays!).

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a publié en 2010 une expertise collective, concluant que les salles « apportent des bénéfices aux usagers » – baisse des infections VHC/VIH, diminution des comportements à risques – et « bénéficient également à la communauté par la réduction de l'usage de drogues en public ». C'est ce rapport que Dante Bassino, élu communiste du 10ème, a utilisé pour répondre à la droite lors du conseil d'arrondissement du 30 juin dernier.

Même si la salle n'est pas encore ouverte, Gaïa, l'association sélectionnée pour gérer la SCMR, est installée dans les locaux du boulevard de La Chapelle depuis le mois de juillet.

Une proximité qui lui permet de nouer un dialogue avec les riverains.

À l'heure actuelle, l'association occupe les préfabriqués existants d'une surface d'environ 70 m², mais à terme la construction d'un second bâtiment est prévue afin d'atteindre une surface approximative de 250 m². La SCMR comportera une salle d'accueil, une salle de consommation et une salle de repos. Le budget est bouclé et le personnel prévu est au complet, incluant une équipe permanente de 7 personnes (agents éducateurs, personnels infirmiers et agents de sécurité) et des vacations médicales. Contrairement au message martelé par l'UMP, rien n'a donc été laissé au hasard !

Nous espérons que l'engagement renouvelé du gouvernement et de la Maire de Paris, à l'occasion du Conseil de Paris du 20 octobre dernier, permettra de dépasser les résistances idéologiques de l'opposition, mais également celles de certains riverains.

face à l'austérité gouvernementale quelles solutions pour les Parisiens ?

La fin de l'année 2014 sera marquée par des négociations serrées sur le budget de la capitale. En cause, la baisse des dotations aux collectivités locales versées par l'État (200 millions d'euros en moins par an pour Paris) à laquelle s'ajoute la progression des dépenses sociales liées à l'aggravation de la crise.

Opposés à toute réduction des services aux Parisiennes et aux Parisiens, les communistes proposent de trouver des recettes nouvelles, tout en luttant contre la spéculation.

Au Conseil de Paris, leurs élus sont à l'offensive pour refuser la logique de coupes budgétaires à tous les étages. Ils proposent par exemple des mesures favorisant une meilleure répartition des richesses au sein de la population parisienne, en luttant contre certaines pratiques spéculatives dans le secteur immobilier et en taxant davantage l'hôtellerie de luxe. Une taxe sur les logements vacants (jusqu'à 136 000 logements vides !) mériterait notamment d'être étudiée. Pour financer une politique du logement à la hauteur des enjeux, le PCF propose également de taxer les résidences secondaires (90 000 à Paris) et les bureaux vacants (1 million de mètres carrés). Il continue à réclamer le remboursement par l'État de 1,3 mil-



le 18 octobre, dans le bas du fg Saint-Denis, les communistes et leurs élus du 10e ont entamé une campagne de pétitions pour débattre de leurs propositions pour empêcher des mesures d'austérité

liard d'euros de transfert de compétences non compensées à ce jour.

Dans le 10e, les communistes et leurs élus ont lancé une campagne de pétitions précisant les recettes supplémentaires qui pourraient permettre de boucler le budget de la ville de Paris sans rogner sur les services offerts aux Parisiens.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE réduction drastique dans le 10e ?

Près des deux tiers des élèves du 10ème arrondissement suivaient leur scolarité dans une école maternelle ou élémentaire relevant de la politique d'éducation prioritaire.

Le Rectorat de Paris vient de publier une nouvelle carte des écoles prioritaires qui divise par 4 le nombre d'écoles bénéficiaires de moyens supplémentaires et d'effectifs limités à 25 élèves par classe. Cette carte a été établie à partir du secteur de recrutement de l'unique collège de l'arrondissement qui reste en réseau d'éducation prioritaire, à savoir le collège de la Grange-aux-Belles.

Sur la base de cette méthodologie, qui ne prend pas en compte la réalité des difficultés sociales du territoire, quatre écoles seulement sont désormais classées en éducation prioritaire : l'école élémentaire Parmentier (mais pas la maternelle !), l'école élémentaire Claude Vellefaux, les écoles maternelle et élémentaire hôpital Saint-Louis.

Lors du Conseil d'arrondissement du 3 novembre, les élus communistes ont demandé que la situation de toutes les écoles précédemment en ZEP ou REP soit réexaminée et qu'en particulier soient réintégrées dans le réseau d'éducation prioritaire les écoles rattachées au futur collège Françoise Seligmann (rue Sambre et Meuse) ainsi que celles rattachées au collège mitoyen, Aymé Césaire, classé en éducation prioritaire.

PREMIERS MÈTRES CUBES D'EAU pour la gratuité à Paris

La Cour des Comptes a publié le 21 octobre un rapport sur la régie municipale « Eau de Paris » qui confirme que la remunicipalisation de l'eau, mise en œuvre depuis janvier 2010, était le bon choix. Les indicateurs de rendement du réseau sont très bons, ainsi que ceux liés à la qualité de l'eau et à la prévention des risques environnementaux.

Le retour en régie avait été le résultat d'une longue bataille menée tout particulièrement par les élus communistes, dès la privatisation décidée en 1984 par Jacques Chirac. Ce choix a permis la première diminution du prix de l'eau depuis 30 ans !

Il s'agit maintenant de préparer la prochaine étape, à savoir l'instauration d'une tarification sociale de l'eau, avec notamment la gratuité des premiers mètres cubes nécessaires à la vie.

Lors du Conseil de Paris de juin dernier, les élus communistes ont rappelé cet engagement contenu dans le programme municipal et demandé la création d'une commission pour étudier les modalités de mise en œuvre.

Le groupe de travail s'est réuni en octobre et devrait présenter au Conseil de Paris, avant la fin de l'année, les principes d'une expérimentation de ce nouveau dispositif.

la lutte se poursuit

Commencée le 22 mai dernier, car ils étaient non payés, sans contrat de travail et sans-papiers, la grève des 18 travailleurs (essentiellement des femmes) du 57 bd de Strasbourg se poursuit aujourd'hui encore. Après avoir accepté de faire des contrats de travail et de payer les salaires dus, le patron a ensuite déposé le bilan le 22 juillet.

Début août, soutenus par la CGT, les travailleurs portent plainte pour traite d'êtres humains, banqueroute organisée, travail dissimulé... Le collectif des cinéastes s'engage alors dans la lutte (voir site pcfparis10.fr) et réalise un film présenté le 22 octobre au Louxor et maintenant dans les salles de cinéma. Un collectif de chercheurs soutient également les travailleurs... Des courriers sont envoyés à différents ministères (Premier Ministre, Intérieur, Justice, Travail, Santé et Droit des femmes). Aucune réponse pour le moment.



La lutte des salariés du 57 boulevard de Strasbourg est exemplaire et doit être victorieuse. Déjà, les travailleurs sont du côté du droit et doivent être protégés dans le cadre du dépôt de leur plainte. Ces travailleurs, vulnérables car sans-papiers, doivent pouvoir bénéficier d'un titre de séjour, ce qui est prévu par la loi.

La lutte des travailleurs sans-papiers est la lutte de tous. L'exploitation des travailleurs sans-papiers conduit à abaisser les conditions de travail de l'ensemble des salariés.

Enfin, le gouvernement doit choisir son camp : celui des travailleurs qui osent se dresser contre un système et sortir du travail dissimulé ou celui des exploitateurs qui, le soir de la liquidation judiciaire, déclaraient : « Ça n'a jamais marché comme ça à Château d'Eau, faire des contrats de travail, payer les travailleurs, ça ne marche pas et ça ne marchera jamais ! ».

Oui, la lutte continue pour le paiement des salaires, la fin du travail dissimulé et la régularisation des 18 travailleurs du 57, bd de Strasbourg ! Pour soutenir cette lutte, signez la pétition sur collectifdescineastespourlessanspapiers.fr.

LOCAL DES COMMUNISTES DU 10e soirée de solidarité

La section du PCF 10e est pleinement engagée aux côtés des salariés du 57 boulevard de Strasbourg. Les élu-e-s communistes du 10e ont fait voter un vœu de soutien lors du Conseil d'arrondissement le 15 septembre dernier. Appuyé par l'ensemble de la majorité municipale, celui-ci a été repris au Conseil de Paris. Des sénateur-trice-s communistes, dont Pierre Laurent, ont rencontré les grévistes et ont écrit aux ministres concerné-e-s. Deux militantes de la CGT et un militant du PCF ont également été menacés de mort par décapitation devant la boutique. Un individu a été arrêté pour ces faits et doit être jugé le 24 novembre prochain.



Enfin, les communistes du 10e ont organisé, le 7 octobre dernier, une soirée de solidarité à laquelle ont participé les anciennes grévistes du 50 bd de Strasbourg, celles du 57 et leurs soutiens : militants du PCF, de la CGT, d'Ensemble ou du PS, ainsi que des habitants du 10e. Cette soirée a permis de récolter 700 euros qui ont intégralement été reversés à la caisse de solidarité.

AGENCES DE NOTATION premier échec

Le conseil de Paris a adopté le 20 octobre 2014, à une courte majorité, le vœu du groupe PCF/Front de gauche qui demandait que la ville cesse de recourir aux agences de notation.

« Ces agences qui agissent sur les politiques publiques des États sont un des bras armés du néolibéralisme. Elles poussent à l'austérité forcée et accentuent l'étranglement financier des puissances publiques par le jeu des notes », a déclaré Nicolas Bonnet-Oulaldj, président du groupe Communiste/Front de gauche.

Rappelons qu'en février 2012, un vœu analogue demandant de ne plus recourir aux services des agences Standard & Poor's et Fitch avait été rejeté. La signature du contrat n'avait pas empêché une dégradation de la note parisienne, au même titre que celle de la France, et ce, alors que Paris bénéficie d'indicateurs économiques enviés par toutes les grandes villes.

Malheureusement, lors de la séance d'octobre 2014, il s'est ensuite trouvé une majorité pour adopter la délibération proposant les modalités de la convention avec les 2 agences en question, d'un montant global de plus de 400 000 € par an !

Malgré cette manœuvre politicienne, le groupe communiste continuera à demander que Paris, comme certaines villes de France l'ont déjà fait, se libère définitivement du joug des agences ambassadrices du monde la finance.